



HAL
open science

Bilan de l'action messicole en Côte d'Or. Année 2020

Berrod Luc

► **To cite this version:**

Berrod Luc. Bilan de l'action messicole en Côte d'Or. Année 2020. [Rapport de recherche] CBNBP - MNHN, Délégation Bourgogne, Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson, France. 2021, pp.32. mnhn-03215213

HAL Id: mnhn-03215213

<https://mnhn.hal.science/mnhn-03215213>

Submitted on 3 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Bilan de l'action Messicole en Côte d'Or

Année 2020

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN



Bilan de l'action Messicole en Côte d'Or - Année 2020

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien, Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnb@mnhn.fr

Olivier BARDET Responsable de la délégation Bourgogne Conservatoire botanique national du Bassin Parisien, Muséum national d'Histoire naturelle
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan, 58230 Saint-Brisson
Tel. : 03.86.78.79.60– Fax : 06.74.25.63.68

Rédaction et mise en page : Luc BERROD
Cartographie : Luc BERROD
Gestion des données, analyse : Luc BERROD
Relecture : O. BARDET
Saisie des données : CBNBP

Les partenaires de cette étude sont :



Référence à utiliser

Berrod L., (2021) – Bilan de l'action messicole en Côte d'Or – Année 2020. Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Paris. 33 p.

Crédit photo : O. Bardet (MNHN-CBNBP) sauf mention contraire



Sommaire

1	Prospections messicoles	5
2	Poursuite du partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or.	5
3	Entretien avec des exploitants	6
3.1	Entretien avec Georges Louis BAUDOT (EARL Baudot au-dessus de la roche)	7
3.2	Entretien avec Vincent FRETTEL (GAEC de PARGY)	9
3.3	Entretien avec Sylvain DUPAQUYER (EARL Dupaquier Sylvain)	11
3.4	Entretien avec Eric BIZE (GAEC de Pergeot)	11
3.5	Entretien avec Marcel TACHOT (SCEA Tachot)	13
3.6	Entretien avec Jean-Marc POUSSY	14
3.7	Entretien avec Jean-Pierre DORET (EARL Doret Jean-Pierre)	16
3.8	Entretien avec Elodie FEURTET (Ferme de la Pérouse-Plombière-Lès-Dijon)	18
3.9	Suite aux entretiens messicoles	21
4	Envoi des fiches synthétiques des enjeux au exploitants	22
5	Communication	23
5.1	Panneaux messicoles	23
5.2	Article Bourgogne –Franche comté Nature	23
5.3	Article Inter'action	23
6	Plan National d'Action en faveur des messicoles	24
	Bibliographie	31

Résumé

La protection de la flore messicole en France est un enjeu majeur en termes de conservation de la biodiversité. En 2020, le Plan National d'Action en faveur des Plantes messicoles est arrivé à terme. En Bourgogne, ce plan a été décliné à l'échelle départementale en Côte d'Or. Les actions mises en place pour répondre aux objectifs de conservation de ce pan de la biodiversité végétale ont pris différentes formes :

- Amélioration des connaissances, notamment par le biais d'inventaires floristiques ciblés
- Mise en place d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or
- Rencontre des exploitants concernés par la gestion de parcelles à « enjeux messicoles » et discussion sur des moyens de protection de ses espèces.

Le conservatoire botanique national du bassin parisien œuvre sur cette mission depuis 2015 et permet la conservation d'espèce rare en danger d'extinction dans la région.

Mots Clés :

Conservatoire botanique national, Bourgogne, Conservation, Tableau de Bord, Messicoles, Assistance aux collectivités.

1 Prospections

L'année 2020 a été marquée par des prospections ciblées pour les messicoles dans des zones à forts enjeux. Ces dernières n'avaient jamais fait l'objet de prospections. Des secteurs de la côte dijonnaise ont ainsi été prospectés (notamment à Plombière-Lès-Dijon, avec la découverte de parcelles accueillant des populations de messicoles majeures à l'échelle régionale). Des secteurs de la Côte de Nuit ont été également prospectés apportant leurs lots de découvertes. 6 journées de terrain ont été consacrées à de la prospection de secteurs non connus.

2 Poursuite du partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or.

Le principal axe de travail développé avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or (CA21) s'est organisé autour de l'objectif suivant : Rencontrer des exploitants agricoles ayant des parcelles à enjeux « messicoles » forts pour comprendre leurs systèmes d'exploitation, les pratiques en cours sur les parcelles et essayer de trouver un terrain d'entente pour la mise en place de mesures favorables aux messicoles.

Pour ce faire, les supports développés en 2018 par le CBNBP et la CA21 ont été utilisés :

- Un questionnaire type « enquête agricole » permettant de comprendre l'exploitation, les pratiques agricoles sur les parcelles à enjeux. Dans un second temps de cette enquête, le questionnaire vise à comprendre la sensibilité environnementale des exploitants et permet de proposer un premier panel de mesures favorables aux messicoles à mettre en place sur une partie de parcelle.
- Une fiche, laissée aux exploitants, synthétisant la notion de plante messicole et les mesures favorables à ces dernières.
- Une plaquette visuelle présentant une sélection d'espèces messicoles et leurs intérêts potentiels d'un point de vue agricole (plante mellifère par exemple).

Le contexte sanitaire de 2020 n'a pas permis de réaliser les entretiens en début d'année, ces derniers ont été décalés à l'automne. 7 exploitants ont ainsi été contactés et rencontrés. Un exploitant n'a pas pu être rencontré. Au total, 21 exploitants agricoles en Côte d'Or ont été contactés dans le cadre de l'action messicole.

3 Entretien avec des exploitants

L'année 2020 s'inscrit dans la prolongation de 2019 et 2018. En effet, le partenariat avec la chambre d'Agriculture de la Côte d'Or se poursuit et permet de rencontrer et de sensibiliser des exploitants agricoles possédant des parcelles à « enjeux messicoles ».

Les entretiens sont présentés de la manière suivante :

Personne rencontrée – Date de l'entretien

Remarque sur l'entretien

Ce champ n'est pas systématique, il est renseigné lorsque des commentaires sont utiles ou nécessaires pour la suite de l'action messicole.

L'exploitation

Synthétise rapidement les types de production en place et leurs destinées (vente / autoconsommation), origine des semences.

Synthèse des enjeux sur l'exploitation

Origines des données et synthèse des enjeux sous forme de tableau simplifié (nom de l'espèce (nom scientifique et vernaculaire ; statut dans la liste rouge de Bourgogne et statut de rareté).

Les parcelles à enjeux

Localisation, type de sol, intensité des pratiques, localisation cartographique des parcelles et des zones à enjeux : parcelle en vert, zone à enjeux « messicoles » en rouge (souvent un léger liseré correspondant à un bord de parcelle).

Pour chaque parcelle, la liste des espèces messicoles remarquables observées ainsi que la dernière année d'observation.

Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

Cette partie est intégrée seulement quand les exploitants ont vraiment mis en place des mesures sur les parcelles ou que des rencontres sur le terrain ont eu lieu pour définir physiquement des zones de gestion différenciées en faveur des plantes messicoles.

3.1 Entretien avec Georges Louis BAUDOT (EARL Baudot au-dessus de la roche)

Mr George – Louis BAUDOT
Godan haut
21540 SAINT MESMIN

28 septembre 2020

Remarque sur l'entretien : -

L'exploitation

L'exploitation est en polyculture / élevage et s'étend sur 306 Ha dont 120 de terres labourables. Les semences sont en parties produites sur place (achat pour renouvellement). Les semences produites dans l'exploitation sont triées et traitées. En ce qui concerne le débouché des productions, elles sont pour partie auto consommées (orge) ou vendues en coopérative.

Synthèse des enjeux sur l'exploitation

Les données sont issues des prospections réalisées par le CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été	CR	RRR
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Goutte de sang rouge vif	EN	RRR
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus	NT	RR
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	EN	RRR
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone	LC	RR

La parcelle à enjeux

La parcelle est située sur la Commune de Saint-Mesmin au lieu-dit les Chaumes de Fontette. La parcelle est caractérisée comme une petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo- caillouteux cultivé (terre rouge, charge en élément grossier < à 10 % profondeur du sol inférieur à 30 cm, forte pierrosité, faible teneur organique)

Les pratiques en place sont relativement extensives (labour tous les 3 ans à faible profondeur, un traitement herbicide par an) et sont favorables aux messicoles. Mr Baudot a précisé que les bords de cette parcelle ne sont pas fertilisés.



Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

Les techniques employées sur cette parcelle sont globalement favorables aux messicoles. Mr Baudot va essayer de ne pas traiter les bords de parcelles à enjeux.

3.2 Entretien avec Vincent FRETTEL (GAEC de PARGY)

Vincent Frettel
3 Grande rue
21540 SAINT ANTHOT

28 septembre 2020

Remarque sur l'entretien

Le GAEC de Pargy est en train de passer la certification « Haute Valeur Environnementale Niveau 3 ».

L'exploitation

L'exploitation s'étend sur 733 Ha dont 450 ha de terres labourables. L'exploitation est en polyculture élevage (bovin viande).

Les semences sont autoproduites (sauf pour le renouvellement), elles sont triées et traitées.

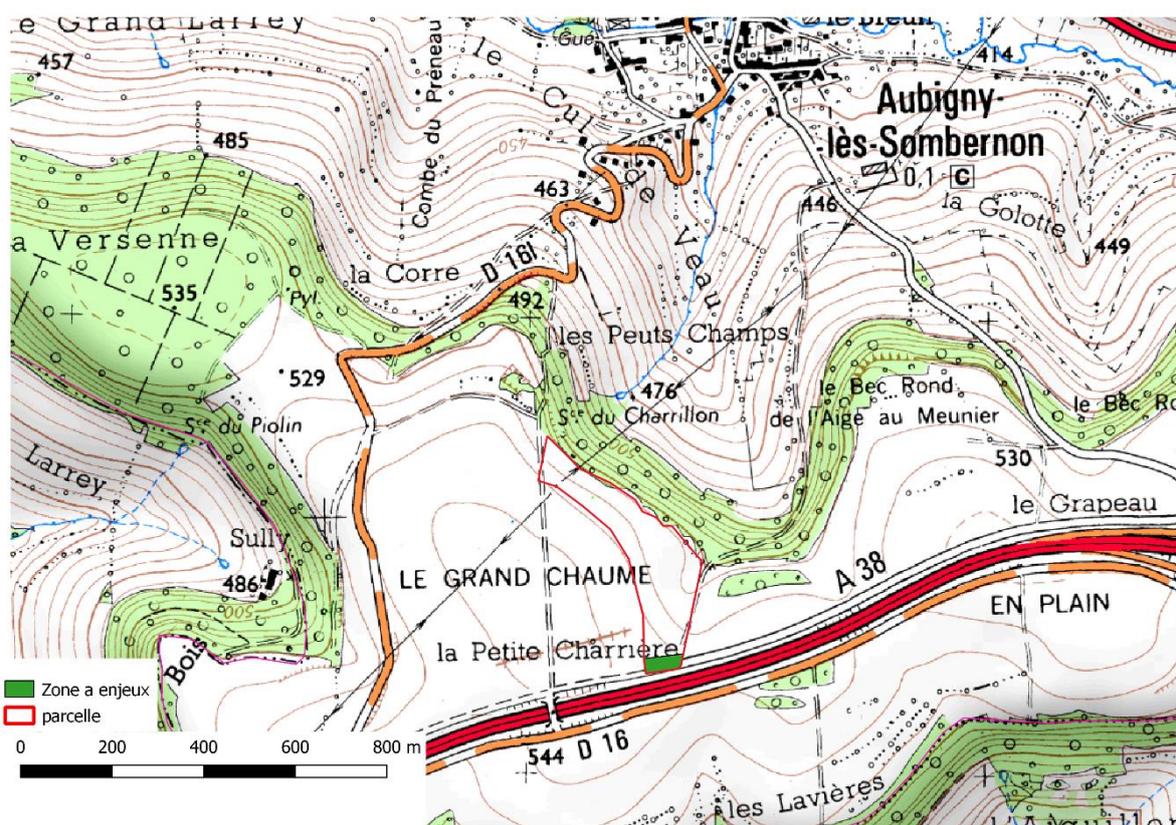
Une partie de la production est autoconsommée (orge d'hiver), le reste est vendu en coopérative.

La parcelle à enjeux

La parcelle à enjeux se situe sur la commune d'Aubigny-Sur-Sombernon, au lieu-dit la Petite Charrière.

Il s'agit d'une petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo-caillouteux cultivé : terre rouge, charge en élément grossier compris entre 10 et 30 %, profondeur du sol inférieure à 30 cm, forte pierrosité, forte teneur en matière organique).

Les pratiques mises en place à l'échelle de la parcelle sont relativement extensives et en partie favorables aux messicoles (faible fertilisation, labour tous les 3 ans peu profond (20 cm max)).



Synthèse des enjeux sur la parcelle

Les données sont issues des prospections réalisées par le CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été	CR	RRR
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Goutte de sang rouge vif	EN	RRR
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	EN	RRR
<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	Renoncule des champs	LC	RR

Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

Mr Fretel est volontaire pour arrêter les traitements sur le bord de parcelle à enjeux.

3.3 Entretien avec Sylvain DUPAQUYER (EARL Dupaquyer Sylvain)

Mr DUPAQUEYER n'était pas joignable le jour de l'entretien.

3.4 Entretien avec Eric BIZE (GAEC de Pergeot)

Eric BIZE

29 septembre 2020

Dionne

21320 CHATELLENOT

Remarque sur l'entretien : -

L'exploitation

L'exploitation est de type polyculture / élevage (bovin viande). Elle s'étend sur 330 ha dont 110 hectares de terres labourables.

Les semences utilisées sont d'origines fermières, elles sont triées et traitées (sauf l'orge depuis 2 ans). Une partie de la production est autoconsommée (Orge-Avoine-Blé). La plus grande partie du blé est vendue en coopérative.

La parcelle à enjeux

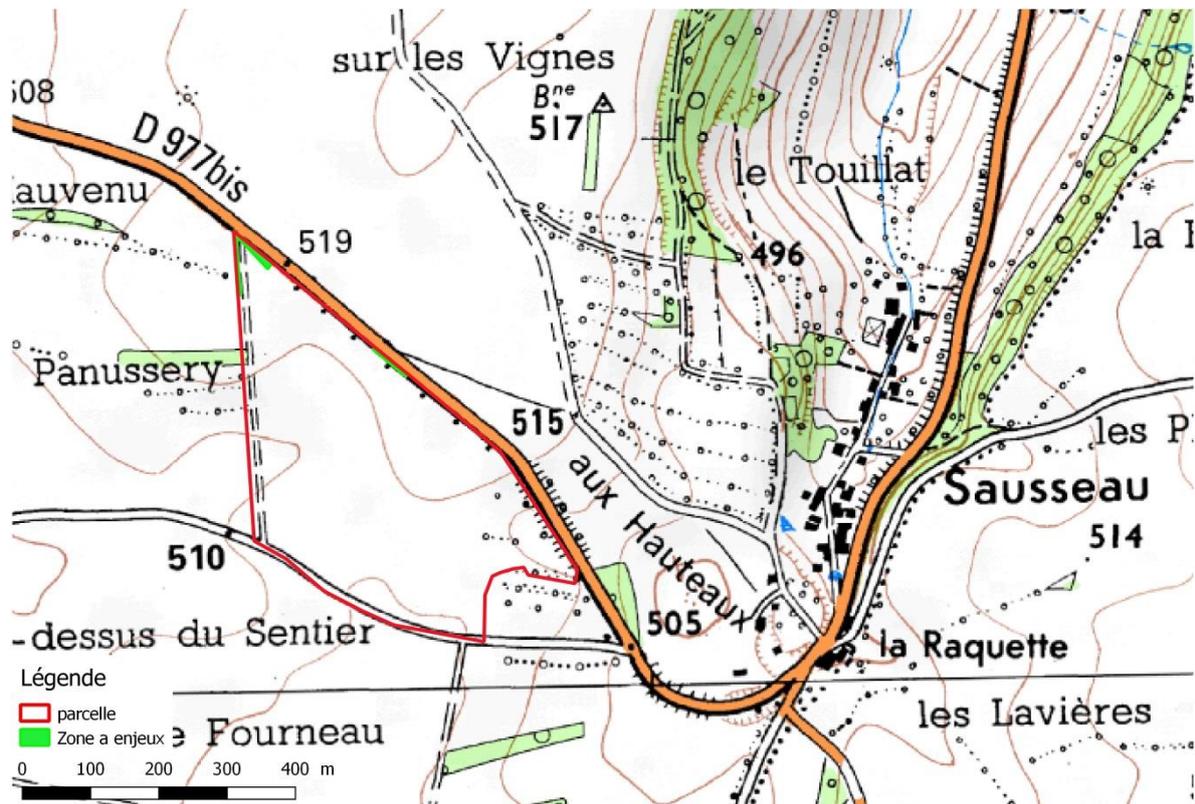
La parcelle se localise à Chailly-Sur-Armançon au lieu-dit la Pannussey. Les pratiques en place sont relativement extensives (un traitement herbicide par an). Cependant la parcelle reçoit régulièrement des intrants azotés et potassiques chimiques.

La parcelle est de type petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo-caillouteux cultivé : terre rouge, chargé en éléments grossiers compris entre 10 et 30 %, profondeur du sol inférieur à 30 cm, forte pierrosité, forte teneur en matière organique.

Synthèse des enjeux sur la parcelle

Les données sont issues des prospections de terrain du CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été	CR	RRR
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Goutte de sang rouge vif	EN	RRR
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	LC	R
<i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753	Noix de terre	LC	RR
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone	LC	RR



Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

Mr Bize va modifier son itinéraire technique en décalant la date de déchaumage. Cette pratique est d'habitude réalisée juste après la moisson. Elle sera repoussée dans la limite de ses possibilités techniques.

3.5 Entretien avec Marcel TACHOT (SCEA Tachot)

Mr Marcel Tachot

29 septembre 2020

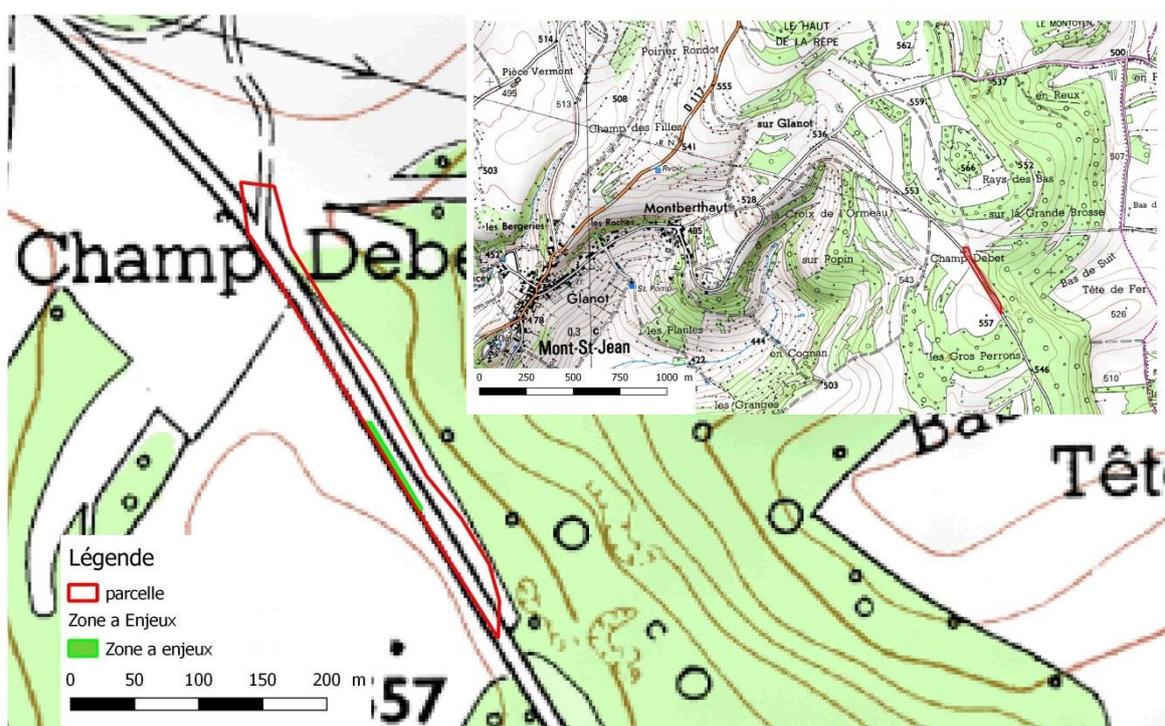
Ferme de la petite montagne

21320 Chailly-Sur-Armançon

Remarque sur l'entretien :

L'exploitation

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Thymelaea passerina</i> (L.) Coss. & Germ., 1861	Passerine annuelle	EN	RRR



3.6 Entretien avec Jean-Marc POUSSY

Mr Jean-Marc POUSSY
9 rue de Serais
21320 MONT SAINT JEAN

29 septembre 2020

Remarque sur l'entretien

Mr Poussy part bientôt à la retraite. L'exploitation a un repreneur : son gendre.

L'exploitation

L'exploitation est de type polyculture élevage (bovin lait) et s'étend sur 140 Ha dont 70 Ha de terres labourables.

Les semences utilisées sont de type fermières (triées mais non traitées). L'achat de semences certifiées est réservé au renouvellement. L'orge d'hiver est en partie consommé sur l'exploitation, le reste est vendu en coopérative.

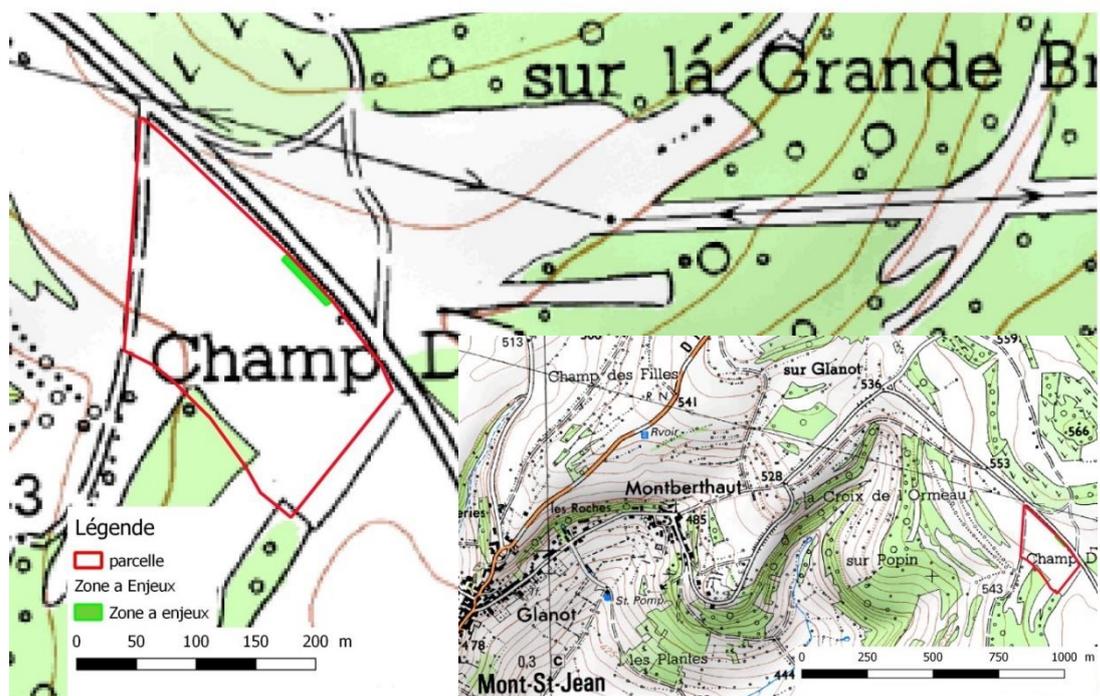
La parcelle à enjeux

La parcelle à enjeux se localise à Mont-Saint-Jean au lieu-dit Champs Debet. Elle est juste en face de la parcelle à enjeux de Mr Tachot.

La parcelle est sur des petites terres à cailloux.

Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo-caillouteux cultivé : terre rouge, charge en élément grossier compris entre 10 et 30 %, profondeur du sol inférieur à 30 cm, forte pierrosité, forte teneur en matière organique.

La parcelle est conduite de manière extensive (épandage de fumier, un traitement herbicide par an), cependant les pratiques en place ne sont pas toutes favorables aux messicoles, notamment un déchaumage juste après les moissons, suivi de peu d'un labour à 15 / 20 cm de profondeur 15 jours après le déchaumage.



Synthèse des enjeux sur la parcelle

Les données sont issues des prospections de terrain du CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été	CR	RRR
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	LC	R
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone	LC	RR
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus	NT	RR
<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament acinos	LC	R

Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

Mr Poussy va adapter la gestion en n'appliquant pas de traitement herbicide sur une bande de 1 m sur la zone à enjeux.

3.7 Entretien avec Jean-Pierre DORET (EARL Doret Jean-Pierre)

Mr Jean-Pierre DORET
2 Grande rue
21540 Remilly-En-Montagne

29 septembre 2020

Remarque sur l'entretien : -

L'exploitation

L'exploitation s'étend sur 130 Ha en grande culture. Les semences sont fermières (traitées et triées).

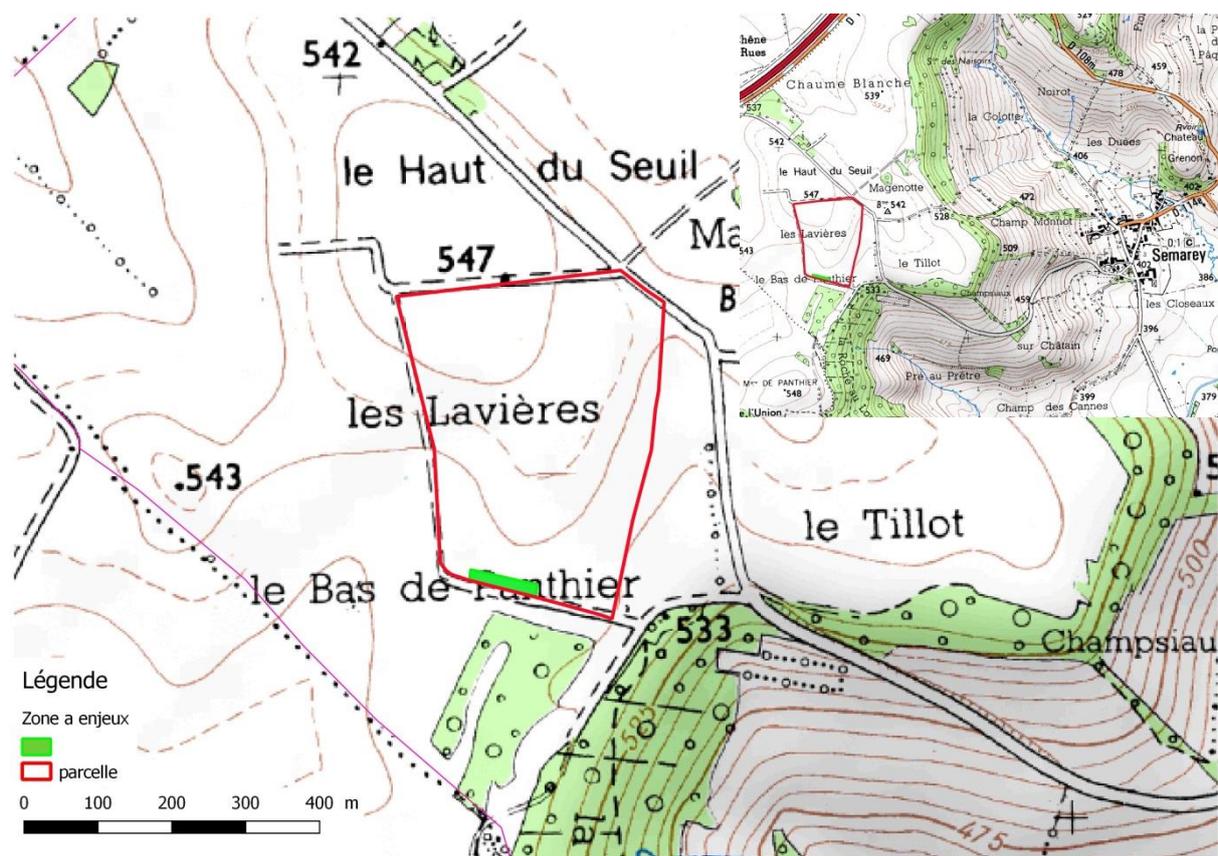
La production en vendue en coopérative.

La parcelle à enjeux

La parcelle se situe sur la commune de Pouilly-En-Auxois au lieu-dit les Ravières.

La parcelle est conduite de manière très extensive (pas forcément de traitement herbicide (sauf un sur le blé, peu de fertilisation). Les pratiques en places sont favorables aux messicoles. Le sol est travaillé de manière superficielle (10 à 20 cm de profondeur).

La zone à enjeux est sur des petites terres à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo-caillouteux cultivé : terre rouge, charge en élément grossier compris entre 10 et 30 %, profondeur du sol inférieur à 30 cm, forte pierrosité, forte teneur en matière organique.



Synthèse des enjeux sur la parcelle

Les données sont issues des prospections de terrain du CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Goutte de sang rouge vif	EN	RRR
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus	NT	RR
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus	LC	RR
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	LC	R

Zone à gestion différenciée

La gestion en place est déjà favorable aux messicoles. Mr Doret va cependant faire en sorte d'adapter dans la mesure du possible ses pratiques en limitant les traitements herbicides sur la zone à enjeux lorsqu'il en pratique en déchaumant plus tardivement et en baissant les amendements chimiques.

3.8 Entretien avec Elodie FEURTET (Ferme de la Pérouse-Plombière-Lès-Dijon)

Elodie Feurtet
1 Rue Fuquerand
21440 Trouhaut

14 décembre 2020

Remarque sur l'entretien :

Madame Feurtet vient de reprendre l'exploitation familiale. Le devenir agricole de l'exploitation n'est pas fixé et Mme Feurtet ne sais pas vers quel type de production s'orienter (foin, légumineuses, ...).

L'exploitation

Actuellement, l'exploitation s'étend sur 100 Ha dont 30 ha de terres labourables. L'exploitation est essentiellement orientée vers la production de foin sur des prairies permanentes et foin (luzerne, trèfle) sur des prairies temporaires où ont été trouvées les espèces messicoles en 2020.

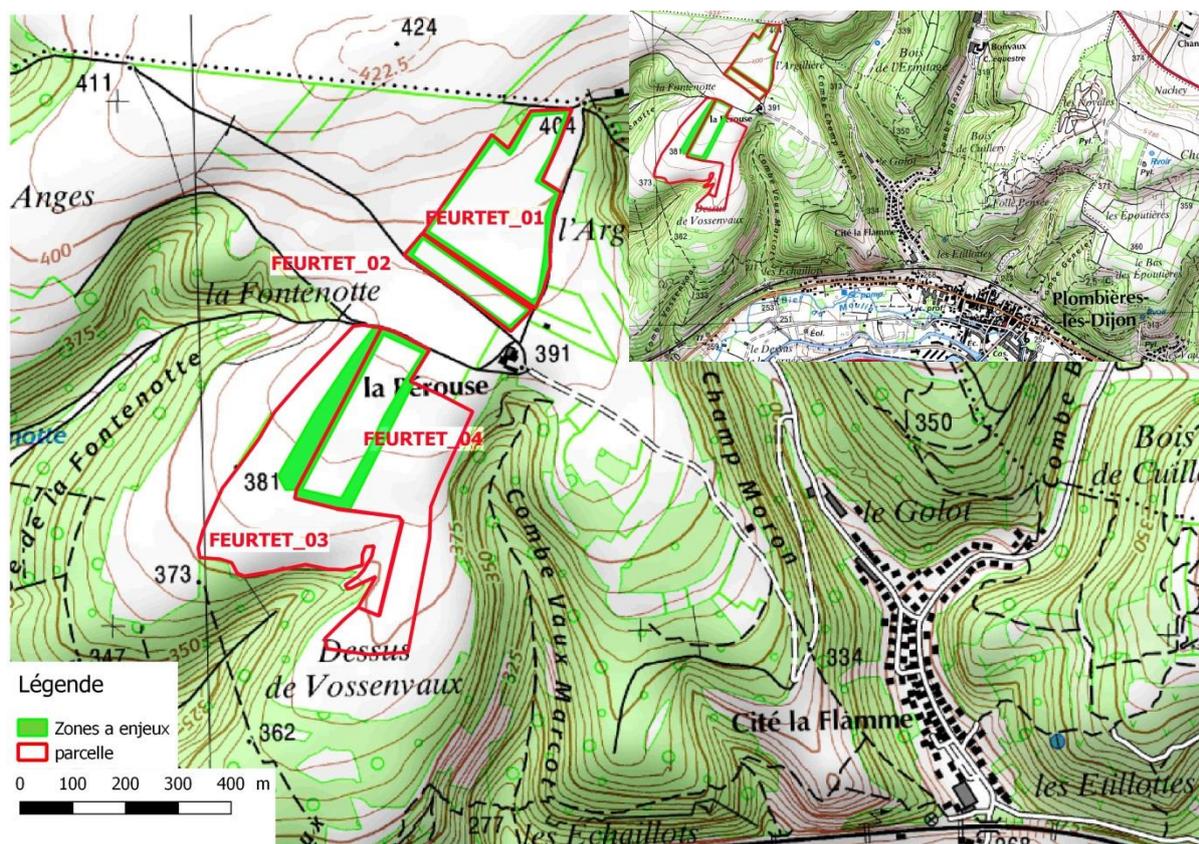
Les parcelles à enjeux

Les parcelles à enjeux se localisent à Plombière-Lès-Dijon au lieu-dit La ferme de la Pérouse.

L'exploitation est très extensive ce qui rend les conditions très favorables pour les messicoles. Ces dernières se sont probablement développées en prairies temporaires en raison de larges plages de sol mises à nues durant les canicules successives.

Les parcelles sont sur des petites terres à cailloux.

Une partie de l'entretien courant des parcelles est réalisé par Mr Franet (exploitant agricole contacté en 2019 dans le cadre de l'action messicole).



Synthèse des enjeux sur les parcelles

Les données sont issues des prospections de terrain du CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été	CR	RRR
<i>Adonis annua</i> L., 1753	Goutte de sang	EN	RRR
<i>Caucalis platycarpus</i> L., 1753	Caucalide	EN	RRR
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes	EN	RRR
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	EN	RRR
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus	NT	RR
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus	LC	RR
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle Consoude	NT	RR
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone	LC	RR
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle jaune	LC	RR
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	LC	RR
<i>Stachys arvensis</i> (L.) L., 1763	Épiaire des champs	LC	RR
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	LC	R
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	LC	R
<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament acinos	LC	R

<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Charée	LC	R
---	--------	----	---

Les espèces se répartissent de la manière suivante sur les zones à enjeux (toutes les observations ont été réalisées en 2020) :

Zone à enjeux 1 : *Adonis annua* ; *Adonis aestivalis* ; *Bupleurum rotundifolium* ; *Galium triconutum* ; *Papaver argemone* ; *Caucalis platycarpos* ; *Galium parisiense* ; *Legousia hybrida* ; *Acinos arvensis* ; *Buglossoides arvensis* ; *Delphinium consolida*

Zone à enjeux 2 : *Bupleurum rotundifolium* ; *Papaver argemone* ; *Malva setigera* ; *Teucrium botrys* ; *Clinopodium acinos*

Zone à enjeux 3 : *Galium parisiense* ; *Delphinium consolida* ; *Ajuga genevensis* ; *Teucrium botrys* ; *Stachys arvensis*

Zone à enjeux 4 : *Papaver argemone* ; *Galium parisiense* ; *Ajuga Chamaeipyttis* ; *Teucrium botrys* ; *Stachys arvensis* ; *Delphinium consolida* ; *Clinopodium acinos*

Zone à gestion différenciée

Les pratiques en place ne sont plus favorables aux messicoles (passage de cultures à prairies temporaires / prairies permanentes). Le flou sur l'avenir de l'exploitation ne permet pas, à l'heure actuelle, de mettre en place une adaptation des pratiques.

3.9 Suite aux entretiens messicoles

Rappel des exploitants

Tous les ans en fin d'hiver, les exploitants sont rappelés afin d'avoir leurs ressentis sur les mesures en place. Ce temps d'échange est nécessaire afin de montrer que l'action messicole est suivie de notre côté. Il permet également de rappeler aux exploitants la présence d'enjeux sur la parcelle et de voir avec eux s'il y a eu des problèmes avec la mise en place des mesures : « salissement de la parcelle », baisse de rendement, difficulté technique, ...

Ce temps d'animation permet de voir si l'exploitant souhaite poursuivre les mesures, aller plus loin dans la démarche, arrêter les mesures...

Rencontre sur le terrain

Suite aux entretiens réalisés en 2018 et 2019, certains exploitants ont été rencontrés sur le terrain. Ceci a permis de conforter la mise en place de mesures, de montrer les zones à enjeux et les plantules de certaines messicoles.

4 Envoi des fiches synthétiques des enjeux au exploitants

Le travail a été réalisé conjointement avec la Chambre d'agriculture. Des fiches ont été envoyées à 12 exploitants.

Les fiches rappellent les données collectées durant l'entretien : quelques données sur l'exploitation, la localisation des parcelles à enjeux, les espèces à enjeux (avec des photographies permettant à l'exploitant de visualiser les espèces), les données agronomiques de la ou des parcelles concernées ainsi que les mesures favorables aux messicoles.

L'image ci-contre est un exemple de fiche.

FICHE SYNTHETIQUE PARCELLE A ENJEU MESSICOLES SUR LE DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

Programme : Favoriser le maintien et le développement des plantes messicoles dans les parcelles cultivées ou sur le pourtour de celles-ci

Enquête et suivi terrain 2018-2019

Commune	CURLEY	x parcelles
Exploitant		
Nom et prénom agriculteur	SEBASTIEN PITTE	
Adresse	8 RUEILLE DE LA MOTTE - 21700 VILLEBICHOT	
Téléphone / mail	06 72 45 29 04 - pite.seba@gmail.com	
Enjeux messicoles	Enjeu Fort - Priorité 1	

Légende

- Zones de gestion différenciée
- Zones à enjeux messicoles
- Parcelles à enjeux messicoles

Espèces messicoles présentes localement

Date de l'enquête	19/03/2019	Enquêteurs	Luc BERROD (CBNBP); Géraldine DUCELLIER (CA21)
Espèces à enjeux présentes lors de l'inventaire			
<p>C1</p> <p><i>Buraria bulbocastaneum</i> : Très rare mais peu menacé</p> <p><i>Buraria bulbocastaneum</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Camelina microcarpa</i> : Très rare, vulnérable à un risque d'extinction</p> <p><i>Cirsium platycarpum</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Lappula hybrida</i> : Très rare, peu menacé</p> <p><i>Delphinium consolida</i> : Très rare et quasi-ménacé</p> <p><i>Lappula hybrida</i> : Très rare et quasi-ménacé</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Cypripedium calceolus</i> : Commun et non menacé</p> <p><i>Ranunculus acris</i> : Très rare et peu menacé</p> <p><i>Scilla non-scripta</i> : Assez commun et peu menacé</p>	<p><i>Delphinium consolida</i> : Très rare et quasi-ménacé</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p>		
C2			
<p><i>Buraria bulbocastaneum</i> : Très rare mais peu menacé</p> <p><i>Buraria bulbocastaneum</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Camelina microcarpa</i> : Très rare, vulnérable à un risque d'extinction</p> <p><i>Cirsium platycarpum</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Lappula hybrida</i> : Très rare, peu menacé</p> <p><i>Delphinium consolida</i> : Très rare et quasi-ménacé</p> <p><i>Lappula hybrida</i> : Très rare et quasi-ménacé</p> <p><i>Adonis annua</i> : Très rare et en danger d'extinction</p> <p><i>Cypripedium calceolus</i> : Commun et non menacé</p> <p><i>Ranunculus acris</i> : Très rare et peu menacé</p> <p><i>Scilla non-scripta</i> : Assez commun et peu menacé</p>			

Les parcelles de Curley sont l'un des deux sites de Bourgogne les plus importants pour la conservation de la flore messicole. Les bords des parcelles sont riches en espèces rares, en voici quelques exemples :

La Goutte de sang, *Adonis annua*, est en danger d'extinction en Bourgogne. A Curley, on rencontre 2 autres espèces d'*Adonis* qui sont également menacées d'extinction à court terme.

La Dauphine, *Delphinium consolida*, est très rare en Bourgogne. Elle est encore présente à Curley mais frelons a tendance à se rarifier en France.

La camélia à petit fruit, *Camelina microcarpa*, est une espèce d'une rareté extrême en Bourgogne. Cette espèce n'apparaît pas tous les ans. Elle est présente sur les parcelles étudiées.

La Légouise (ou du vent), *Lappula hybrida*, est une espèce rare en Bourgogne. Elle est encore bien présente à Curley.

Buphrasie rotundifolia, est très rare en Bourgogne, elle est d'ailleurs en danger d'extinction. Il persiste une belle population entre Corbali et Curley.

Pratiques agricoles sur la parcelle (propos recueillies lors de l'enquête)	
Rotation type sur la parcelle	Lucerne (3/4 ans) - Coza (ou Tréfle) - Blé - Orge d'hiver
Type de sol = caractéristiques + roche mère	UC36 Terre à calcaire, peu profonde, argilo-limoneuse calcaire RENOSOL, gravels-calcaireux - sol peu profond (20 à 40cm), brun clair, argilo-limoneux (25 à 40% d'argile), calcaire, pierreux variable (10 à 40%), riche en matière organique (4 à 7%), sans, très perméable, à faible réserve en eau Roche mère : calcaire argileux
Origine de la semence	Semences certifiées ou fermières, triées
Travail du sol	Labour tous les 3 ans, sinon travail superficiel avec outils à dents
Traitement herbicide sur la parcelle ?	OUI, 1 à 2 sur céréales et coza
Insecticide ?	OUI, 2 à 3 sur Coza uniquement (automne et printemps)
Fongicide ?	OUI, 1 à 2 traitements sur céréales
Désherbage mécanique sur la parcelle ?	OUI NON
Fertilisation azotée chimique ?	BI : 150 unités ; CH : 110 unités ; coza : 170 unités ; Tréfle : 120 à 130 unités
Apport matière organique ?	Non
Rimarque/	
Mesures en faveur des messicoles que l'exploitant est prêt à mettre en place sur les parcelles à enjeux (suite à l'enquête)	
Sauvegarde des semences sur bandes périphériques (4m)	Bande de traitements phytos (partout herbicides) sur bandes périphériques (4m)
Sauvegarde des messicoles	Déchaumer plus tardivement : le déchaumage est déjà réalisé assez tardivement
Limiter le labour	Utiliser des semences autoindigènes
Passer à un travail du sol superficiel	Sauvegarde des aménagements chimiques (prépondérance calcaire)
Diminution de la fertilisation azotée chimique	
Mise en place d'un suivi	OUI NON
Si OUI, lequel ? Sur quelle parcelle ? A quel moment ?	Suivi de veille sur les parcelles

5 Communication

5.1 Panneaux messicoles

Un panneau réalisé par la CA21 et complété par le CBNBP ainsi que par le Conseil Départemental de la Côte d'Or a été réalisé en fin d'année 2020. Plusieurs exemplaires seront implantés sur le terrain. La localisation des lieux d'implantation sera réfléchi en fonction de la fréquentation des bords des parcelles par le grand public : périphéries des villages, le long des sentiers de randonnée ...

Les panneaux seront installés en 2021.

5.2 Article Bourgogne –Franche comtéNature

Un article concernant l'action messicole en Côte d'Or sera publié en mars 2021 dans la revue Bourgogne – Franche Comté Nature, dans la rubrique « programmes régionaux ». Cet article constitue une synthèse de l'action de sensibilisation et de protection sur le terrain des messicoles dans le département. L'article est présenté en annexe I.

5.3 Article Inter'action

Un court article a été réalisé par la CA 21 et complété par le CBN BP pour le magazine interne des chambres d'agriculture départementales : « Inter'action ». L'article présente l'action messicole dans le département.

6 Plan National d'Action en faveur des messicoles

Le Plan National d'Action (PNA) en faveur des plantes messicoles s'est déroulé de 2012 à 2019. L'année 2020 a été marquée par l'évaluation des actions mises en place et par le lancement d'un deuxième PNA.

Le futur Plan National d'Action en faveur des Plantes et Communauté Végétales inféodées au Moissons, Vignes et Verger va voir le jour en 2021. Il sera rédigé par Le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées sous la tutelle de la Direction de l'Eau et la Biodiversité du Ministère de la Transition écologique.

Cette seconde version s'inscrit dans la lignée du PNA messicole 1 avec un travail plus approfondi sur les leviers financiers type MAEC, le travail sur les communautés et les listes d'espèces.

Les actions du PNA ont été déclinées en Côte d'Or depuis 2014, à travers la mise en place d'amélioration des connaissances sur les cortèges floristiques, leurs répartitions mais aussi en étudiant le lien étroit entre pratiques agricoles et messicoles. Depuis 2017, Le CBN BP en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a entrepris de contacter les exploitants concernés par des parcelles à enjeux et de travailler avec eux pour la préservation des messicoles.

Pour le second PNA, la délégation Bourgogne du CBNBP est inscrite à des groupes de travail qui devrait permettre, notamment, la création d'une MAEC « messicole ». Ces groupes de travail sont coordonnés par le CBN des pyrénées et comprennent une multitudes d'acteurs (INRA, DREAL, CBN, différentes associations de protection de la flore, ...).

Protection de la flore messicole en Côte d'Or

Luc BERROD

Le terme de "flore messicole" désigne l'ensemble des espèces végétales ayant un cycle calqué sur les céréales d'hiver. Elles ont donc une germination automnale, à l'exception de quelques espèces annuelles à germination printanière et de quelques plantes à bulbes, et réalisent leur cycle de vie dans les moissons. La flore messicole entretient donc un lien de dépendance étroit avec les cultures d'hiver puisqu'on les trouve, en Bourgogne, presque exclusivement dans ce type de milieu.

Les messicoles sont arrivées en Europe avec les premières cultures au néolithique (de -7500 à -2000 ans avant J-C.). Elles sont originaires de différentes zones géographiques : méditerranée orientale, Moyen-Orient, Asie centrale ...

Considérées comme des espèces communes au début du XXème siècle, les progrès agro-chimiques dans les cultures (herbicide, tri des semences, labour profond ...) les ont fait régresser de manière drastique. Ainsi, en Côte d'Or, certaines études montrent un taux de régression de 90 % de certaines espèces depuis le XXème siècle (Fried, 2010) à l'image d'*Adonis aestivalis* L., 1762 qui a fortement régressé ces dernières années (Fig. 1 et 2).

Le département de la Côte d'Or abrite encore des cortèges relictuels

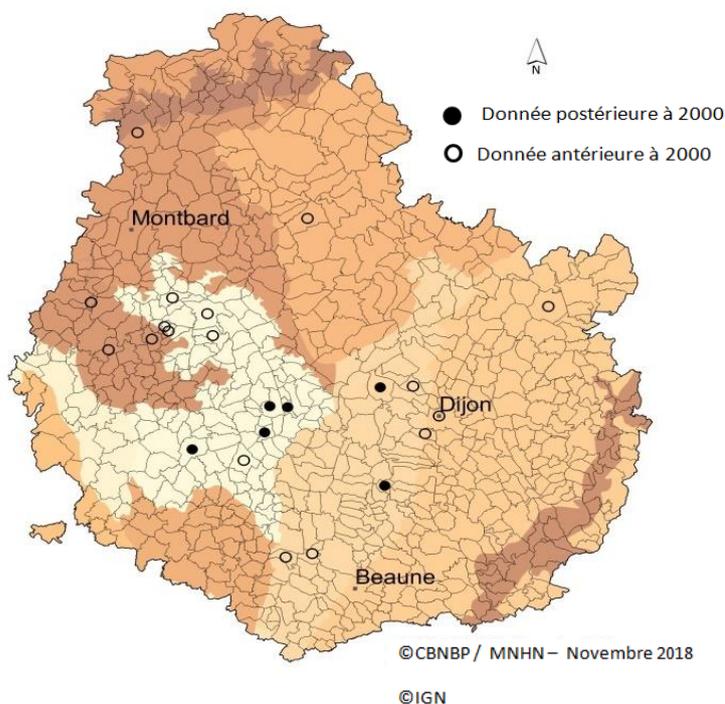


Figure 1 : *Adonis aestivalis* - F. PERRIAT – Figure 2 : Répartition d'*Adonis aestivalis* en Côte d'Or
MNHN/CBNBP

de messicoles remarquables à l'échelle française. Afin de protéger ces éléments rares de la flore, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et le Conseil Départemental de la Côte d'Or ont mis en place plusieurs actions. Ces actions d'amélioration

des connaissances et de protection s'inscrivent également dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des plantes messicoles (Cambecedès *et al.*, 2012) qui est arrivé à terme en 2017.

Historique d'un partenariat

Depuis 2014, plusieurs études visant à mieux connaître les plantes messicoles et leurs relations aux pratiques agricoles ont vu le jour. Une première étude, à l'échelle nationale, a permis d'améliorer significativement les connaissances sur la répartition de la flore messicole en côte d'Or et les pratiques agricoles favorables à ces espèces (DESSAINT *et al.*, 2016 ; Houde, 2017 ; Pichard, 2017). De 2015 à 2017, le département de la Côte d'Or permet la poursuite de cette étude. Les résultats ont permis d'affiner la délimitation des secteurs à enjeux et de définir finement les pratiques agricoles favorables aux messicoles. Cette étude a également permis de réaliser la liste des espèces messicoles de Bourgogne.



Messicole en bord de champs - C. HOUDE - MNHN/CBNBP

Les données transmises par d'autres partenaires, notamment le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne et la Communauté de Commune de Gevrey-Chambertin et Nuits Saint-Georges (CCGCNSG) ont également permis d'enrichir la connaissance sur les messicoles et leur répartition. Des rencontres avec des exploitants agricoles, qui ont débouché sur la mise en place de mesures favorables aux messicoles, ont été réalisées par la CCGCNSG.

A partir de 2018, fort de 4 années de terrain dédié à cette thématique, le CBNBP en partenariat avec

le Département de la Côte d'Or et la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or a développé une phase de contact et de sensibilisation des exploitants agricoles sur des parcelles à enjeux

dans l'objectif de mettre en place des mesures de protection de ces espèces.

Définition des secteurs à enjeux

Dans un premier temps, nous avons cherché à définir les grands secteurs importants pour les messicoles dans le département. L'objectif de cette première phase était de concentrer les efforts sur les secteurs les plus riches en espèces rares, et ceci sur des bases objectives. La définition des

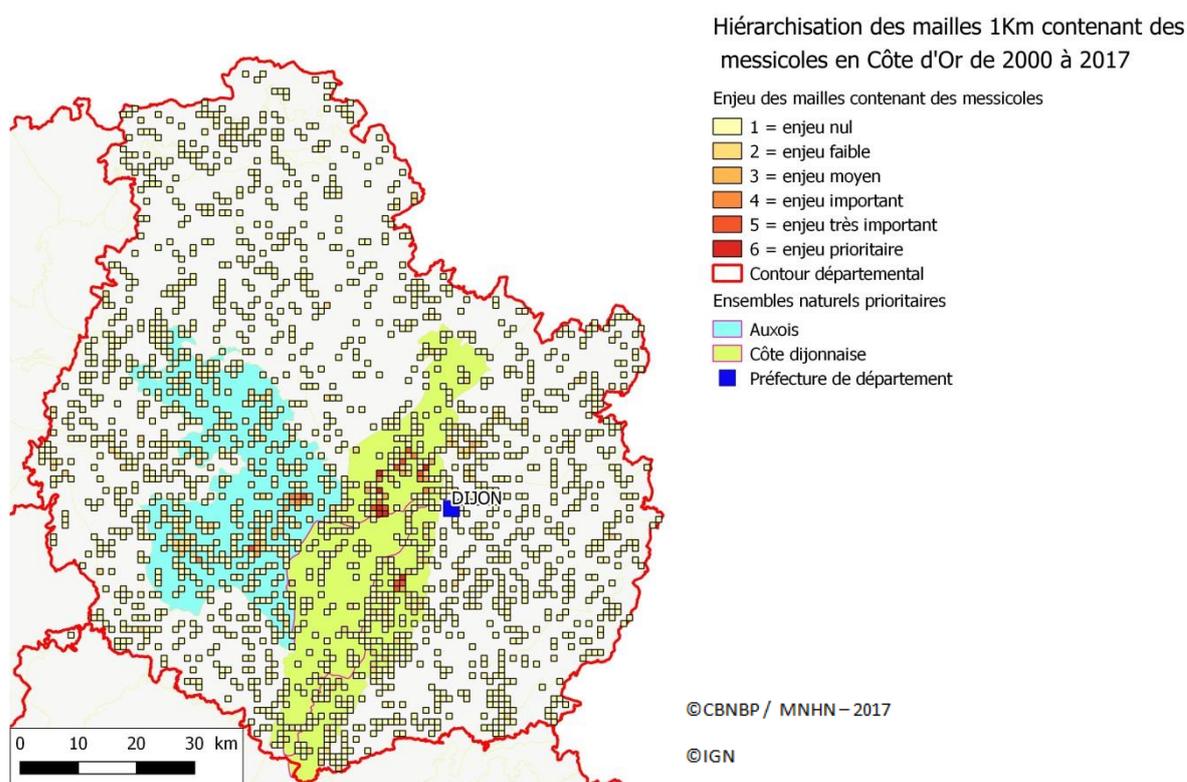


Figure 3 : Répartition des mailles messicoles a enjeux en Côte d'Or

secteurs à enjeux est basée sur une analyse en maille de 1x1km des données contenues dans la Base Flora du CBNBP. La rareté des espèces messicoles présentes dans chaque maille est prise en compte. La hiérarchisation des mailles est basée sur la somme des enjeux des parcelles. Les deux secteurs ressortant de cette phase sont la côte dijonnaise et l'Auxois (Figure 3).

Une fois les parcelles à enjeux bien identifiées, l'exploitant agricole est contacté afin de réaliser une enquête sur son exploitation, les pratiques mises en œuvre sur la ou les parcelles concernées dont il assure la gestion, sa vision de la biodiversité, son rapport aux messicoles et les possibilités de mesures qu'il accepte de mettre en place pour préserver cette flore (issue de l'étude de Houde, 2017).

Enquêtes agricoles et mesures de conservation

Cette démarche a pour l'instant (Novembre 2020) permis de contacter 19 exploitants agricoles qui assurent la gestion de 51 parcelles à fort enjeux de conservation pour la flore messicole.

Les enquêtes ont montré que la plupart des exploitations fonctionnent en polyculture-élevage (12 exploitations, contre 5 en grande cultures). Dans presque tous les cas (18 exploitations sur 19), des semences fermières sont utilisées (autoproduction des semences avec achats de semences certifiées pour renouveler les stocks).

Les parcelles ne sont pas considérées comme de « bonnes terres productives ». Il y a donc peu d'investissements (intrants) pour que l'exploitant puisse tirer une marge correcte sur ses parcelles. Les pratiques en place sont donc relativement extensives.

Les parcelles à enjeux partagent des caractéristiques communes, notamment édaphiques : terre rouge (argiles), charge en élément grossier supérieur à 30 %, profondeur du sol inférieure à 30 cm, forte pierrosité, faible teneur en matière organique. Ces sols sont désignés comme de « petite terre à cailloux » et se qualifient de Rendosol caillouteux cultivés. Ces premiers résultats (pratiques extensives et caractéristiques pédologiques) expliquent en partie la présence, voire la persistance, de messicoles rares.

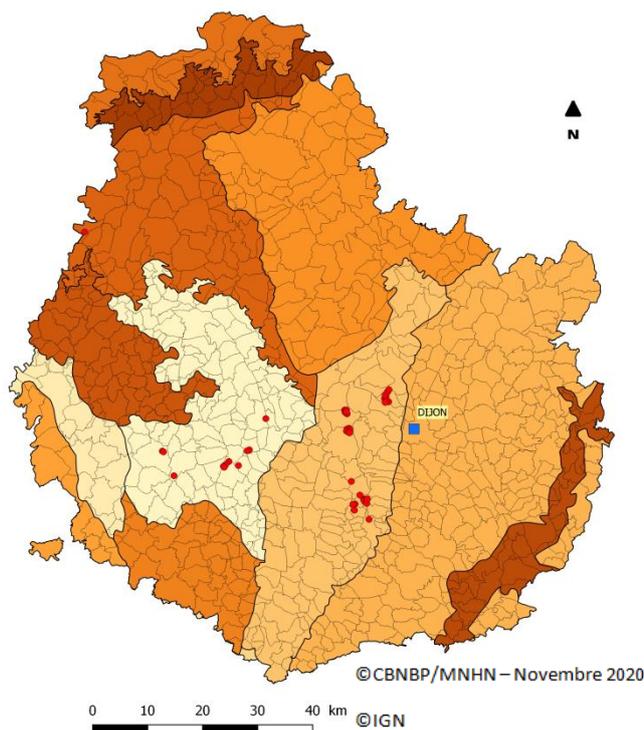


Figure 4 : Localisation des parcelles à enjeux



Delphinium consolida - BARBIER - MNHN/CBNBP

24 parcelles (fig 4) font l'objet de mesures conservatoires (des exploitants ont jusqu'à 8 parcelles concernées par des zones à enjeux messicoles : l'instauration de mesures sur toutes les parcelles n'était pas envisageable pour eux sans contrepartie financière).

Au total, 9 mesures favorables aux messicoles sont proposées à l'exploitant. Ces mesures sont entièrement volontaires et ne sont pas soumises à rétribution. L'exploitant a le choix de mettre en œuvre ou non des mesures en fonction des contraintes techniques ou temporelles qu'elles peuvent occasionner. Ces mesures portent en général sur des bouts de parcelles : d'un simple coin d'une dizaine de mètres carrés à des bords de parcelles entiers.

Parmi ces 9 mesures, certaines sont déjà mises en place par les exploitants sur les parcelles (travail superficiel du sol plutôt que le labour, utilisation de semences autoproduites, diminution des amendements calciques) en raison de contraintes techniques et pédologiques. Certaines pratiques observées sur les parcelles n'ont pas forcément vocation à évoluer car elles sont favorables en tous points aux messicoles (agriculture biologique avec absence de désherbage mécanique par exemple). Dans le cas où les pratiques en place peuvent évoluer en faveur des messicoles, des mesures sont proposées à l'exploitant. Ce dernier peut choisir de mettre en place ou non une ou plusieurs mesures. Ces mesures étant volontaires, aucune contrepartie financière ne peut être accordée. L'objectif est que l'exploitant prenne le réflexe de les mettre en œuvre sur le long terme. Les mesures proposées ne doivent donc pas être trop contraignantes.

L'analyse de 24 zones de gestions différenciées montre que les exploitants ont tous mis en place des mesures de conservations (d'une à 6 mesures). Ces mesures « engagent » des superficies variant d'un coin de parcelle à des linéaires de plusieurs centaines de mètres.

Le graphique de la figure 5 illustre les principales mesures retenues.

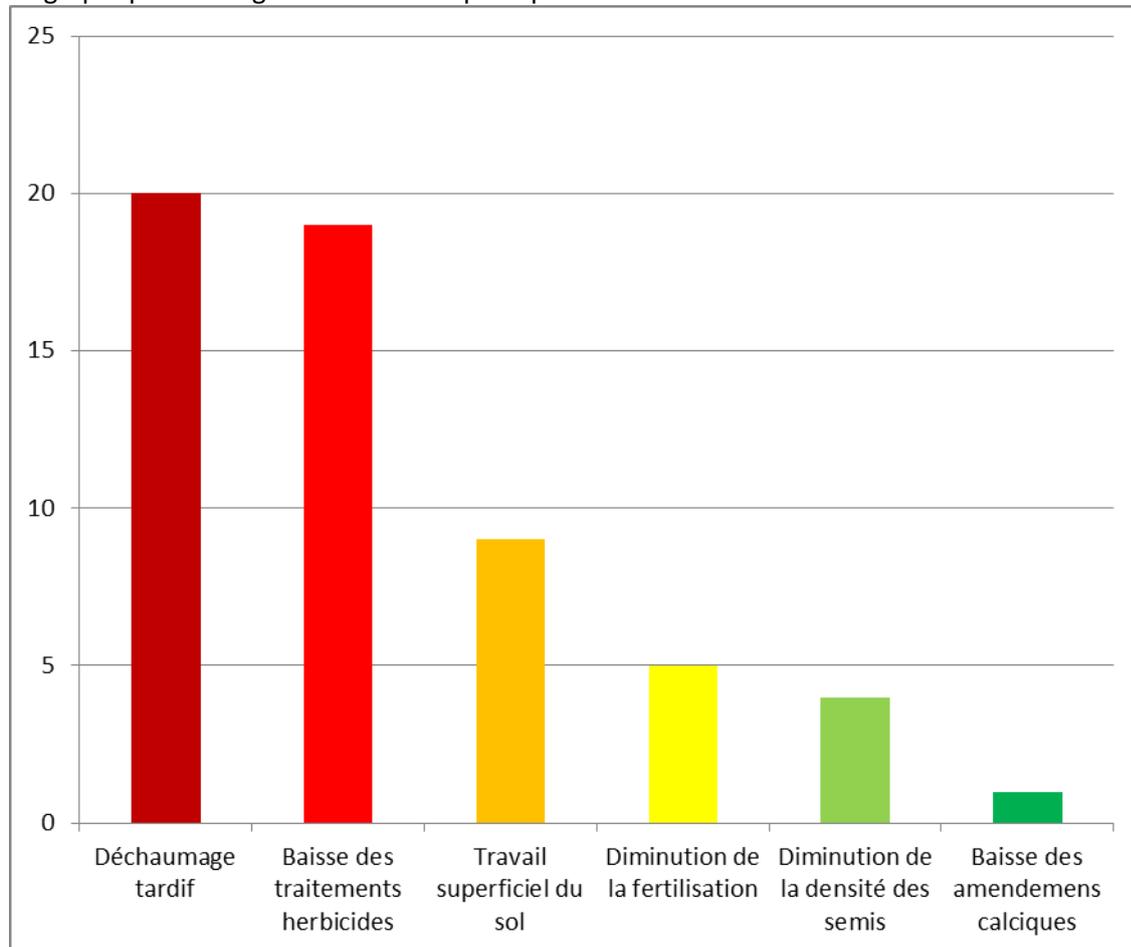


Figure 5: Mesures favorables aux messicoles retenues par les exploitants

Les deux principales mesures adoptées le plus spontanément par les exploitants sont le déchaumage tardif et la diminution voire la suppression des traitements herbicides sur les zones à enjeux. Les autres mesures ont été adoptées de manière moins systématiques. La mesure de travail superficiel du sol est en générale pratiquée de manière naturelle sur les parcelles dites « petite terre à cailloux ». La mesure figure dans le graphique car dans certains cas l'exploitant souhaite progresser sur cette pratique.

Le déchaumage tardif des zones à enjeux va permettre aux espèces de petite taille de finir de fructifier et d'assurer un renouvellement de la banque de graines du sol.

La baisse des traitements herbicides, voire leur suppression sur les zones à enjeux devrait avoir un effet majeur sur les messicoles. Malheureusement, cette mesure n'est pas acceptée partout et par tous les exploitants. Le point négatif (observé par certains exploitants) est le décalage de l'effet de bordure conduisant à un léger « salissement » de la parcelle. Malgré cette observation, les exploitants continuent volontiers la mise en œuvre de cette mesure.

Suivi des mesures et suite du programme

La mise en place de ces mesures et leur application à long terme demandent un temps important d'animation. Ainsi, tous les exploitants sont rencontrés sur le terrain suite à l'entretien et sont appelés tous les ans pour avoir leurs ressentis sur les mesures et leurs effets sur les cultures.

La protection des plantes messicoles étant un enjeu national, une Mesure Agri-Environnementale et Climatique (MAEC) devrait voir le jour d'ici quelques années et permettre une contrepartie financière pour la préservation des plantes messicoles. Cette mise en place de MAEC accompagnerait un nouveau Plan National d'Action en faveur des plantes messicoles.

A l'échelle de la Côte d'Or, le programme se poursuit d'année en année et suit 2 axes principaux :

- La mise en place d'inventaires focalisés sur les messicoles permettant de trouver de nouvelles zones à enjeux.
- La mise en place de mesure de protection concernant les messicoles passant par la rencontre de nouveaux exploitants possédant des parcelles à enjeux.



Nigella arvensis, une messicole devenue exceptionnelle en Bourgogne - C. HOUDE - MNHN/CBNBP

Conclusion

Les différentes actions menées en Côte d'Or résultantes de plusieurs partenariats ont permis, à ce jour, d'améliorer la connaissance sur la répartition de la flore des champs cultivés, des pratiques qui leurs sont favorables et ainsi de définir des mesures de conservation *in-situ* de ce cortège. Le partenariat récent avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or a permis de systématiser la rencontre avec des exploitants afin de les sensibiliser à la présence de ces plantes rares et particulières mais aussi de préserver des espèces dans des secteurs à enjeux. Ces mesures, mises en place de manière volontaire, seront remplacées par un système de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) dans les années à venir. Cette MAEC permettra de valoriser financièrement les exploitants investis dans la protection de la flore messicole en Côte d'Or, et plus largement, sur le territoire français.

Bibliographie

- CAMBECEDES J, LARGIER G., LOMBARD A. (2012). - Plan National d'Actions en faveur des plantes messicoles. Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées, Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie. 242 p.
- DESSAINT F., BARDET O., CAMBECEDES J., DARMENCY H., GUILLEMIN J-P., HUC S., JAMMES D., POINTEREAU PH., RODRIGUEZ A. (2016) - Quelles pratiques agricoles pour préserver les peuplements riches en espèces messicoles ? – 23^{ème} Conférence de Columa, 9 p.
- FRIED G. (2010). - Variations spatiales et temporelles des communautés adventices des cultures annuelles en France. *Acta Botanica Gallica*, 157 (1) : 183-192.
- HOUDE C. (2017) – Bilan du suivi messicoles en Côte d'Or. Rapport d'étude, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, 108p.
- PICHARD M. (2017) - Description de la richesse des espèces « messicoles » et de leur relation avec le groupe des espèces adventices. Mémoire de stage, INRA, 9 p.

Pour en savoir plus :
<http://www.cbnp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

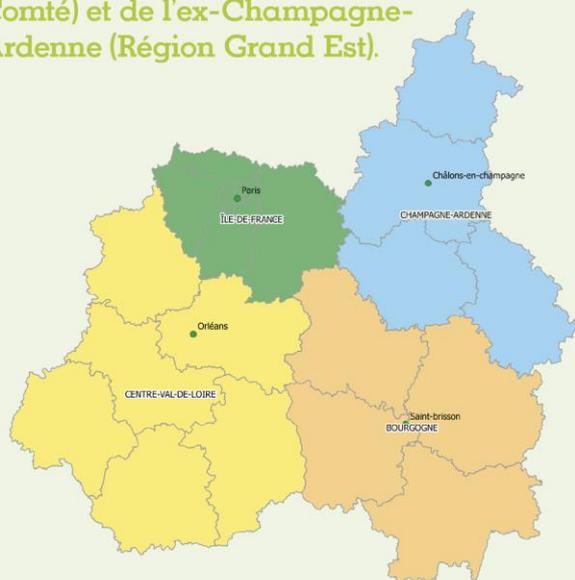
4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
[E-mail : cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
[E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
[E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
[E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
[E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tel. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tel. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tel. : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr